Projet tuteuré

Infos pratiques

- **ECTS** : 4.5
- **Langue(s) d'enseignement** : Français
- **Période de l'année** : Enseignement sixième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Projet
- **Campus** : Campus de Saint-Cloud
- **Composante** : IUT de Ville d'Avray

Présentation

Le projet tuteuré vise à développer les capacités des étudiants à travailler en groupe (de 2 à 4 étudiants) sur une mission concrète et sous la direction d'un membre de l'équipe pédagogique. Le projet tuteuré contribue à l'approfondissement par les étudiants de leur connaissance du monde des bibliothèques. Il donnera lieu à un travail analytique reposant par exemple sur des études de cas ou la tenue d'entretiens avec des acteurs professionnels.

Évaluation

Modalités spécifiques au Modalité de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C générales) :

Les modalités spécifiques précisent les règles applicables aux UE visant à « mener un projet tuteuré » et « se former en milieu professionnel ». Le diplôme est obtenu si la moyenne générale des notes est supérieure ou égale à 10/20 et si la moyenne simple des UE « mener un projet tuteuré » et « se former en milieu professionnel » est aussi égale ou supérieure à 10/20. Ou si l'UE "Se former en milieu professionnel" est aussi égale ou supérieure à 10.

Examens

Rapport écrit et présentation orale.

Contact(s)

- Patricia Sorel
  Responsable pédagogique
  psorel@parisnanterre.fr